

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTERE DE L'HYDRAULIQUE
DIRECTION DE L'HYDRAULIQUE DE LA WILAYA DE JIJEL

NIF :410006000018028

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE DE MARCHE

Conformément aux dispositions de l'article 65 du décret présidentiel N° 15-247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, la Direction de l'Hydraulique de la Wilaya de Jijel informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'appel d'offres ouvert avec exigence de capacités minimales paru dans les quotidiens « ER-RAYA » en date du 05.10.2025 en langue Arabe et « Le QUOTIDIEN » en langue Française en date du 05.10.2025 et dans deux presses électronique « *الج زانر اليوم* » en langue Arabe et « ALMASDAR » en langue Française en date du 05/10/2025 et dans le BOMOP de la semaine du 12 au 18 Octobre 2025 en langue Arabe et en langue Française relatif au projet "Réalisation d'une station d'épuration des eaux usées d' El Kennar (W.JIJEL)" dans le cadre de l'opération : « Réalisation d'une station d'épuration des eaux usées d' El Kennar (W.JIJEL) » qu'a l'issue de l'évaluation des offres techniques et financières , le marché est attribué provisoirement à l'entreprise suivante :

Projet	Entreprise	Note de l'offre Technique sur 100 Pts	l'Offre Financière	Montant de l'offre corrigé en T.T.C (DA)	Matricule fiscal	Délais d'exécution
Réalisation d'une station d'épuration des eaux usées d' El Kennar W.Jijel)	SPA Chiali Services - -	79,25	Offre moins disante qualifiée techniquement	3.920.869.834,00 D.A	000422002293886	30 Mois

Conformément aux dispositions de l'article 82 du décret présidentiel N° 15-247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, les soumissionnaires contestant ce choix peuvent introduire un recours auprès de la commission Sectorielles des marchés dans un délai de (10) jours à partir de la date de la première parution de l'avis d'attribution dans la presse Nationale ou le BOMOP ou dans deux presses électroniques.

Les soumissionnaires qui souhaitent prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs candidatures sont invités à se présenter à la Direction de l'Hydraulique au plus tard trois (03) jours après la publication de l'attribution provisoire du marché.